



Votre facture du 24 février 2025
N° 980005235003



AF1

250216

DIRECTION DES CLIENTS
PROFESSIONNELS

TRANSPORTS GRANGIE
SA DE REGOURD
46000 CAHORS

Vos informations client

► **Votre référence client :**
300 001 830 749

► **Lieu de consommation :**
TRANSPORTS GRANGIE
RIVIERE DE REGOURD
46000 CAHORS

Electricité :
Installation : 0001533170
Point de livraison : 23445875532202

Vos contacts utiles

► **Services Clients :**

Du lundi au vendredi : 8h - 19h30
tel. 0969 32 3300*

pro.engie.fr

ENGIE
Service clients professionnels
TSA 15702
59783 LILLE CEDEX 9

► **Dépannage 24H/24 :**
Electricité : 0972675046*

*Appel Non Surtaxé

Vos prochaines échéances

► **Prochaine facture :**
vers le 19 mars 2025

► **Prochain relevé :**
vers le 19 mars 2025

Avec la facture en ligne, dès l'émission de votre facture, vous pouvez la consulter et la télécharger à tout moment depuis votre Espace Client.

MONTANT TTC prélevé le 11 mars 2025

72,61 €

Cette facture est basée sur le relevé de vos consommations.

■ électricité	33,53 €
■ acheminement	23,44 €
total hors toutes taxes	56,97 €
Taxes et contributions	7,24 €
total HTVA	64,21 €
TVA à 5,50 % calculée sur 30,62 €	1,68 €
TVA à 20,00 % calculée sur 33,59 €	6,72 €
Total TVA (TVA payée sur les débits)	8,40 €
total TTC	72,61 €
montant à prélever	72,61 €

Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

Détails au verso ->

Passez à l'énergie solaire !



Jusqu'à 6000€ par an d'économies sur votre facture d'électricité selon votre activité en installant des panneaux photovoltaïques. Bénéficiez également d'une prime allant jusqu'à 7560€ offerte par l'Etat répartie entre 1 et 5 ans selon la puissance installée, et revendez votre surplus d'électricité non consommée. Pour en savoir plus sur les conditions, rendez-vous sur Pro.engie.fr/panneaux-solaires/facture

Pour mieux comprendre votre facture

Vous trouverez au verso le détail de vos consommations et de votre facturation (totaux hors taxes, par TVA et toutes taxes comprises).

Découvrez le site www.engie.com

Vous y trouverez nos offres et des informations sur l'énergie (marché, solutions pour une meilleure utilisation).

Pour être facturé au réel

Les clients équipés d'un compteur communicant sont facturés sur la base de leur consommation réelle relevée par télé-relève.

